



COMPTE RENDU

CAPL n° 1 du 8 novembre 2018

Liste d'aptitude de B en A

COUP DE GEL SUR LES CONGES...

➤ En liminaire à cette CAPL, **les élus CGT Finances Publiques 64 ont évoqué le gel des congés voulus par Bruno Parent des agents affectés dans les SPF et au Centre de Contact.**

Mme GUICHANDUT a reconnu que des directives nationales imposaient un maximum d'agents présents dans les SPF pour la période de Noël et au Centre de Contact pour le début de l'année.

Elle a indiqué qu'il n'y avait pas eu, à ce jour, de refus de congés, les agents étant mobilisés sur la base du volontariat... et apparemment ayant été plutôt volontaires et conciliants !

Pour la CGT Finances Publiques 64, un refus de congés serait inacceptable, les agents n'ayant pas à compenser la détérioration du service public voulue et organisée par le gouvernement.

DES PROMOTIONS AU FORCEPS !

➤ La CAPL n° 1 se réunissait afin de traiter des propositions de candidatures de la Direction Locale pour les listes d'aptitude de B en A de l'année 2019, qui seront ensuite examinées en CAP nationale. Les lauréats seront nommés au 1^{er} septembre 2019.

Les potentialités de promotion annoncées sont de 1.

Préalablement au traitement en CAP locale, la direction avait établi un projet de classement des candidats en 3 groupes : « excellents », « très bons » et « à revoir ».

En liminaire, les élus CGT Finances publique 64 ont attiré l'attention sur les critères de sélection, qui se doivent d'être les plus objectifs possibles. De plus, à dossiers de qualité équivalente, nous avons souligné l'âge de certains postulants pour lesquels la Direction ne doit pas jouer la montre sans motif valable, en les excluant de fait de toute possibilité de passage avant leur départ à la retraite.

Madame GUICHANDUT a indiqué avoir fait le choix de ne pas ajouter de nouveaux agents dans le groupe des EXCELLENTS, qu'elle considère déjà trop étoffé (7 personnes) au regard des potentialités de promotion.

Elle a précisé que cela n'empêchait pas les discussions, mais que son positionnement était toutefois en principe arrêté !

Nous avons pu voir que les élus CGT Finances Publiques 64 n'étaient pas si mauvais que ça, puisque Mme GUICHANDUT est finalement revenu sur sa position - même s'il a semblé lui en coûter un peu - et a accepté de reclasser en EXCELLENT un candidat supplémentaire au vu des arguments que nous lui avons présentés.

Sur 24 dossiers proposés en A REVOIR, seuls 3 dossiers ont été reclassés en TRES BONS, malgré de nombreux candidats de grande valeur.

La Direction se fonde sur les critères suivants :

- l'excellence du dossier (croix, appréciations littérales, bonifications)
- le nombre d'années depuis lequel le dossier est excellent
- l'ancienneté d'entrée dans le corps
- l'échelon et l'ancienneté d'entrée dans cet échelon

Le passage des concours, voire les éventuelles admissibilités, sont également un facteur d'appréciation de la motivation et des capacités des agents.

Pour départager les dossiers, la Direction est revenu sur les 5 dernières années d'évaluation.

Mme GUICHANDUT a évoqué les candidatures « non utiles » : après demande de précisions, il s'agit par exemple des dossiers avec des appréciations non excellentes, des aptitudes en cours d'acquisition, et/ou d'agents déjà trop âgés au vu des délais d'attente pour accéder à un classement en excellent...

Les élus CGT Finances Publiques 64 conseillent vivement aux collègues :

- de passer les concours,
- de ne pas attendre la fin de carrière pour présenter leur candidature,
- d'être très vigilants lors de leurs évaluations et de ne pas hésiter à faire appel à eux pour les aider à les décrypter et discuter d'éventuels recours à envisager.

Les proposés « très bons » (vivier) :

Par ordre alphabétique (inclus les « à revoir » reclassés « très bon » suite à la CAPL) :

AUBIN Emmanuelle	DEDIEU Jany	LUCCI Pierre
BERGEROO-CAMPAGNE Eric	DISPOT Caroline	MINVIELLE Alain
BERGEZ Philippe	GOYER Frédéric	PEYRE Nadine
BOUILLON Marie	HIRIART Stéphane	PLANQUE Françoise
BRELEUR Marie-Paulette	JUBERA Claudie	PRIM André
BUTHEAU Marie-Line	LABORIE Serge	RIEU-CASTAING Philippe
CHANTELOUP Roselyne	LAFITTE Frédéric	VIGATA Michel
CONSTANT Stéphane	LAVIALLE Catherine	
DA COSTA PAIS Pascale	LAVIALLE Franck	

Les proposés « excellents » :

Classement communiqué par la Présidente en fin de CAPL			
1	LACO Joanes	5	CASTAINGS Philippe
2	MOUNETOU Pascal	6	CORTES Marie-Lyse
3	SALTHUN-LASSALLE Elisabeth	7	DAREOUS Pierrette
4	FONTAN Christine	8	LEBAS Gervais

La CGT revendique la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution à la liste d'aptitude. Tant que le système de la liste d'aptitude perdurera, la CGT revendique l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés excellents, ainsi que l'abandon du système des potentialités.

Pour l'ensemble de ces motifs, et bien que nous défendons les dossiers des personnels qui nous ont confié leur défense, nous ne prenons pas part au vote relatif aux listes d'aptitude.